

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du jeudi 10 novembre 2022

Nombre de conseillers
En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 8

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0
Date de convocation : 25/10/2022
Date d'affichage : 25/10/2022

L'an deux mille vingt-deux le 10 novembre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Etaient présents : L. MASSON V. TRESY, C. GAUBERT, I. LEILIARD, D. MONNIER, R.BRUN.
Arrivée de Julie BESANCON à 19h00
Départ de Pierre MIDOL à 19h42
Absents : S. FAGOT a donné procuration à L. MASSON
Secrétaire de séance : Isabelle LEILIARD

OBJ. : Rapport de la CLECT pour évaluation des transferts de charges au 01/01/2022

VU le CGCT et notamment l'article L 5211-5 ;

VU le rapport de la CLECT du 13 septembre 2022 portant évaluation des transferts de charges au 1^{er} janvier 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire au sein de la CLECT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1/ ARRETE l'évaluation des transferts de charges à la date du 1^{er} janvier 2022 telle que retenue par la CLECT du 13 septembre 2022 portant évaluation des transferts de charges au 1^{er} janvier 2022,

2/ CHARGE le Maire de transmettre un extrait de la présente délibération au Président de la CCAPS.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Secrétaire de Séance, Isabelle LEILIARD



Le Maire, MASSON Laurent

